



Conseil de sécurité

Distr. générale
12 mars 2015

Original : français

Lettre datée du 12 mars 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2198 (2015) du Conseil de sécurité, adoptée le 29 janvier 2015, par laquelle le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 1^{er} août 2016 le mandat du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo.

En conséquence, je vous informe qu'à l'issue de consultations avec le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, j'ai nommé les experts suivants :

- M. Kodjo Attisso, ressources naturelles/questions financières (Togo);
- M. Zobel Behalal, ressources naturelles/questions financières (Cameroun);
- M. Gaston Gramajo, questions humanitaires (Argentine);
- M. Michael Sharp, groupes armés (États-Unis d'Amérique);
- M. Koenraad de Swaef, armes (Belgique);
- M. Emmanuel Viret, groupes armés (France).

J'ai nommé M. Gramajo Coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN** Ki-moon

